

FICHE DE POSTE

Conseiller.ère en Insertion Professionnelle au sein du service PLIE

*(CCN Missions locales et PAIO emploi-repère
« Conseiller en insertion sociale et professionnelle »)*

Présentation générale de la structure

L'association CREATIV' est un outil territorial et partenarial intervenant dans le champ de l'emploi et des besoins en compétences. Elle propose une large offre de services dont le support est le territoire de Dijon Métropole mais qui peut également s'étendre à l'échelle régionale :

- Accompagnement renforcé dans le cadre du PLIE (Dijon Métropole)
- Une intervention particulière pour soutenir la mobilité des personnes fragiles au service de leur accès à l'emploi (Plateforme mobilité)
- Portage et animation du dispositif des clauses d'insertion sur le bassin dijonnais et la Haute Côte d'Or
- Animation des acteurs insertion/emploi sur les quartiers QPV de Dijon Métropole
- Développement et animation de projets partenariaux en lien avec les mutations économiques des filières du territoire et les besoins en emplois et en compétences
- Portage et animation d'un Campus régional des Métiers et des Qualifications « Alimentation, goût, tourisme »

Plus globalement, CREATIV' propose une offre de services intégrée intervenant en transversalité des politiques, des dispositifs et des acteurs du développement économique, de l'emploi, de la formation et de l'insertion.

Sa gouvernance est le reflet de cette approche transversale puisqu'elle regroupe une diversité d'acteurs institutionnels et d'opérateurs intervenant dans les différents champs évoqués : Dijon Métropole et les autres intercommunalités du bassin dijonnais, l'État, la Région, le Conseil Départemental, Pôle emploi, la Mission locale et l'APEC.

Présentation du service

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) est un dispositif partenarial d'accompagnement à l'emploi de publics en difficulté d'insertion, en réponse aux besoins économiques du territoire. Il s'inscrit dans une démarche constante d'innovation visant à réinterroger les pratiques d'accompagnement des publics pour les rendre plus efficaces et efficaces.

L'accompagnement PLIE repose sur une intervention en proximité avec un référent unique sur une durée pouvant aller jusqu'à 30 mois.

L'organisation du PLIE

Le dispositif PLIE est animé par une équipe dénommée structure d'animation (SA). Cette équipe réalise le travail d'animation, de coordination et d'ingénierie.

Les objectifs du PLIE sont définis au sein de son Protocole d'accord et sont mis en œuvre par une équipe de référents de parcours constituée d'agents publics et de salariés issus de collectivités et/ou d'acteurs du territoire intervenant dans le champ de l'insertion, de l'emploi, de la formation, ayant fait acte de candidature dans le cadre d'appel à projet annuel.

Pour l'année 2024, le dispositif PLIE comprend 11 référents de parcours.

Présentation du poste

Dans le cas présent, le.la Conseiller.e en Insertion Professionnelle sera placé.e sous l'autorité hiérarchique de la coordinatrice PLIE, directrice adjointe de Creativ'.

Le.la Conseiller.e en Insertion Professionnelle aura en charge les missions d'un référent de parcours. Le référent est un interlocuteur unique qui fait office de « personne ressource » pour les participants du PLIE tout au long de leur parcours d'insertion socioprofessionnelle au sein du PLIE. Il a pour objectif d'appuyer les personnes dans la construction et l'ajustement de ce parcours, dans la détermination des choix à opérer, dans l'évaluation des actions qui sont réalisées.

Les missions du référent :

- Accueillir tous les publics orientés vers le PLIE et constituer les dossier d'entrée sur le dispositif,
- Accompagner vers et dans l'emploi les personnes entrées sur le dispositif :
 - Recevoir les participants une à deux fois par mois,
 - Proposer des étapes de parcours permettant de répondre aux objectifs définis avec le participant,
 - Assurer le suivi et la coordination des démarches et des étapes de parcours du participant tout au long de son parcours d'accès à l'emploi ou à la formation,
 - Mobiliser tous les acteurs et les ressources nécessaires à la mise en place des étapes de parcours,
 - Assurer le suivi de chaque participant pendant les 6 premiers mois qui suivent son embauche ou sa création d'entreprise.
- Qualifier son portefeuille,
- Participer aux actions collectives initiées par CREATIV' et ses partenaires,
- Participer activement aux chantiers développés par CREATIV' et/ou le PLIE en lien avec les missions du dispositif,
- Faire de l'entreprise un contributeur de parcours: rencontrer des entreprises, *a minima* 10 entreprises par an,
- S'inscrire dans le partenariat local à l'échelle d'une commune ou d'un quartier,
- Travailler en étroite relation avec les travailleurs sociaux des communes, du service social métropolitain, du Département et de toutes autres structures compétentes pour traiter les freins sociaux,
- Informer en amont et tout au long du parcours les prescripteurs et partenaires concernés par le suivi de la personnes,
- Participer à la vie du dispositif PLIE.

Cadre d'intervention

Le référent doit respecter les procédures définies par la Structure d'Animation du PLIE permettant de répondre aux contrôles réguliers liés à la mobilisation du FSE + et d'assurer un reporting auprès des instances de pilotage du PLIE.

Compétences attendues

- Établir un diagnostic de situation socio professionnelle
- Établir une relation de confiance avec le participant
- Proposer et accompagner la coconstruction et la mise en œuvre d'un projet professionnel en mobilisant les leviers et ressources (partenaires, outils) adéquates
- Saisir et comprendre les enjeux du contexte socio-économique local
- Connaître le monde de l'entreprise et le tissu économique
- Savoir travailler en équipe
- Se conformer à des méthodes et à des processus de travail
- Utiliser les outils bureautiques (traitement de texte, tableur, mail)

Aptitudes

- rigueur
- discrétion
- bienveillance

La connaissance des financements FSE+ serait un plus.

Formation, profil:

Bac+2/+3 Conseiller en insertion professionnelle

Emploi et rémunération

CDI, 38 heures hebdomadaires

Salaire brut mensuel de base (cotation 12, indice 457) : 2 289,57€

A négocier selon expérience.

Les candidatures sont à transmettre à Adeline Bouyachou:
abouyachou@creativ21.fr

Pour tout renseignement sur l'offre, vous pouvez joindre Emilie Dumont,
directrice adjointe de Creativ : edumont@creativ21.fr